

## Les 8 règles d'or du cycliste urbain



### Le petit guide du cycliste urbain



Se déplacer malin  
au quotidien



# Le code de la route à vélo

Se déplacer malin  
au quotidien

## Les feux

Les feux sont à respecter à vélo au même titre qu'une voiture. Une amende de 90€ peut être remise. Néanmoins des exceptions existent selon les villes comme à Lille, Strasbourg ou encore Bordeaux, où les feux rouges peuvent être franchis par les cycliste sur certains carrefours.



autorisation pour un cycliste, quand le feu est au jaune fixe ou au rouge, de s'engager vers la voie la plus à droite



autorisation pour un cycliste, quand le feu est au jaune fixe ou au rouge, de poursuivre sur la voie de circulation

OR



## NE ROULEZ PAS SUR LES TROTTOIRS.



POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES  
PIÉTONS,

POUR ÉVITER LES VOITURES  
SORTANT DE LEUR  
GARAGE,



POUR AUGMENTER LE NOMBRE DE CYCLISTES  
SUR LA ROUTE ET AMÉLIORER LE COMPORTE-  
MENT DES AUTOMOBILISTES,



POUR ROULER À VOTRE RYTHME,

**LES ENFANTS** : Rappel du code de la route  
les enfants de moins de huit ans qui conduisent un cycle peuvent également utiliser les trottoirs, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police, à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons (R412-34).

## Les trottoirs

## Signalisation

### LES PANNEAUX DE SIGNALISATION



Accès **interdit** aux cycles



Circulation **interdite** à tout véhicule dans les deux sens



Piste ou bande cyclable **obligatoire** pour les cycles sans side-car ou remorque



Voie **réservée** aux véhicules de transport en commun et aux cycles.



Piste ou bande cyclable **conseillée et réservée** aux cycles



**Double-sens cyclable**

### ZONE DE CIRCULATION



Aire piétonne, autorisée aux cyclistes, obligation : circuler aux pas et laisser la priorité.



Zone de rencontre. Les cyclistes peuvent y circuler à condition de ne pas gêner les piétons.



Voie verte : route réservée à la circulation des véhicules non motorisés (piétons, cavaliers).



Panneau complémentaire d'identification d'un itinéraire cyclable.

### MARQUAGE AU SOL SPÉCIFIQUE

Un **sas cyclable** (ou sas vélo) est un espace réservé aux cyclistes entre la ligne d'arrêt des véhicules à un feu de signalisation et un passage piétons.

## JE CHOISIS MON TRAJET EN FONCTION :

### DU DÉNIVELÉE !

- > Certains préfèrent...
- > D'autres moins !



### DE MON RYTHME !

- > Passage par l'école
- > Petits achats de proximité



### DES POINTS NOIRS !

- > J'évite les grands axes
- > Je ne prends plus les voies rapides



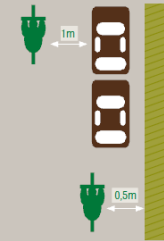
### DES VOIES CYCLABLES !

- > Pistes cyclables
- > Voies vertes
- > Bandes cyclables



## LES RÉFLEXES À AVOIR :

### JE ME POSITIONNE



### J'ÉCOUTE

- > Où Je vals
- > Le regard des autres
- > Les obstacles au sol
- > Lojn devant

### JE REGARDE

- > Où Je vals
- > Le regard des autres
- > Les obstacles au sol
- > Lojn devant

### J'ANTICIPE

- > Les trajectoires des autres
- > Mes changements de direction
- > Mon manque de visibilité

## L'ÉQUIPEMENT VÉLO

